

Projet de lettre au nouveau conseil municipal de Basse Goulaine suite aux derniers évènements climatiques.

Les épisodes caniculaires que nous traversons sont depuis longtemps prévus par les scientifiques et experts du GIEC. Ils nous frappent durement et plus rapidement que nous le pensions. Face à ce phénomène, comment réagir ensemble ?

Nous sommes plusieurs associations à chercher des **solutions collectives et solidaires** mettant à profit les réflexions de nombreux scientifiques et experts.

C'est dans cet esprit que nous posons les questions qui vont suivre, et formulons des propositions inspirées en particulier par les travaux du Shift project, du projet Recherche sur l'Adaptation aux Canicules à l'Intérieur de Nos Ecoles (Racine), du CEREMA, du CRACC (Centre de ressources pour l'adaptation au changement climatique) et de l'ADEME mis à la disposition des municipalités.

1. Défendre l'énergie verte : le végétal.

Pour vivre nous dépendons du végétal qui nous donne l'oxygène (photosynthèse) et une grande partie de l'eau par l'évapotranspiration des arbres.

Les espaces boisés ne sont pas seulement des zones de stockage du carbone mais aussi des systèmes produisant humidité et fraîcheur. Il n'existe pas de meilleur système de refroidissement de l'atmosphère que celui-ci, vieux de millions d'années et qu'aucune technique ne peut remplacer.

Planter des haies et des arbres a pour double bénéfice de baisser localement la température et de fixer l'eau dans les sols.

En pratique sur Basse Goulaine :

Soutien de la ville aux initiatives de plantations d'arbres, arbustes, vivaces adaptés à la sécheresse, sur les terrains publics pour créer des îlots de fraîcheurs dans tous les quartiers.

Incitation à la végétalisation sur les terrains privés, les espaces verts des lotissements et vigilance renforcée sur le réel remplacement des arbres pour les abattages autorisés.

Mise en place d'une sentinelle et de sanctions pour se prémunir des abattages sauvages, qui sont une forme de criminalité contre le bien commun.

Planter massivement des arbres et des haies sur tous les espaces disponibles, publics et privés ce qui n'empêche en rien des productions futures en agroforesterie.

2. Renvoyer l'eau dans la terre.

Nos réserves d'eau sont essentiellement souterraines. Les pluies doivent pouvoir pénétrer les sols le plus largement possible. L'artificialisation des sols (béton, macadam, extension sans réflexion du bâti) va dans le sens exactement inverse et amène lentement la mort du végétal.

En pratique sur Basse Goulaine :

Quel plan d'urbanisme sur notre commune pour les six années à venir ? Quelles règles dans l'attribution des permis de construire pour rééquilibrer l'urbanisation au profit de l'habitat collectif, limiter l'emprise au sol des bâtiments ?

Encourager financièrement la renaturation des sols (par exemple des nombreux parkings individuels ou publics), la création de mares et de jardins de pluie dans les terrains privés.

3. Économiser l'eau, en encourager des usages différents

Sans parler des absurdités qui tombent sous le sens (lavage des voitures à l'eau potable, arrosage en pleine chaleur), chaque Ville peut encourager les usages d'économie de l'eau. Plutôt que de la faire circuler dans des réseaux défaillants (fuites) ou saturés, il y a avantage, partout où c'est possible, à retenir la goutte d'eau là où elle tombe.

En pratique sur Basse Goulaine :

La municipalité aide déjà à l'installation de cuves de récupération d'eau de pluie. Cet usage peut se développer très largement. Il permet de faire tampon dans les moments de fortes pluies (éviter la saturation de la station d'épuration), et de constituer des réserves pour l'arrosage dans les périodes de sécheresse, plutôt que de tirer sur le réseau d'eau potable.

Une dépense considérable d'eau potable est liée aux chasses des toilettes, en moyenne 30l/ personne/ jour. Une réflexion peut être engagée sur ce sujet dans différentes directions : récupération des eaux grises pour les réservoirs de chasse, installation de toilettes sèches (comme cela se pratique de plus en plus dans les grands rassemblements).

4. Se protéger (écoles et domiciles) de la chaleur : repenser les usages et le bâti.

Passoires ou bouilloires, beaucoup de nos habitations ont été conçues sans tenir compte des nouvelles conditions climatiques. Les établissements publics aussi, et les élèves dans des classes-étuves en souffrent particulièrement quelques semaines dans l'année (fourchette qui risque de s'allonger).

Des solutions peu coûteuses peuvent être mises en œuvre rapidement : volets opaques ou à lamelles (pas électrique, pannes prévisibles en grande chaleur), brise-soleil, brasseurs d'air et surtout ventilation nocturne. L'isolation n'est qu'un aspect de la solution : elle contribue aussi à retenir progressivement la chaleur en période de canicule.

En pratique sur Basse Goulaine :

Pour l'ensemble des lieux accueillant du public (écoles, périscolaire, centre de loisirs, casa ado, multi-accueil, EHPAD, médiathèque, salles de sport, locaux associatifs, mairie...), un diagnostic et les aménagements à apporter peuvent être engagés en urgence accompagnés par les services spécialisés de l'État tel que le Cerema, l'Ademe et les associations expertes dans ce domaine...

La plupart des ponts thermiques des bâtiments sont les vitres des ouvertures. Protéger les fenêtres du rayonnement solaire est reconnu comme le geste le plus important pour éviter la surchauffe. Les ventilateurs sont des solutions de confort pour le ressenti, mais reste le problème de l'extraction de l'air chaud accumulé par le bâtiment.

Une végétalisation massive à proximité de chacun de ces bâtiments apporterait une augmentation de fraîcheur. La végétalisation de la cour de l'école du Grignon peut être menée avec l'équipe éducative et l'association des parents d'élèves en s'inspirant des expérimentations et retour d'expérience nantaises et bretonnes (cf : Article sur Eau et Rivière). Ces solutions sont évidemment applicables à nos domiciles.

Des informations aux habitants peuvent être mises en place par des associations de protection de l'environnement, avec l'appui de la mairie. Des zones de fraîcheur dans Basse Goulaine, aménagées par la mairie, et plus naturelles que les centres commerciaux ou les cinémas, doivent être proposées aux Goulainais dont les logements sont trop chauds, notamment aux seniors et aux parents avec de jeunes enfants ainsi que l'accès libre de la piscine pour les personnes fragiles et les plus exposées.

Ces quatre points n'abordent pas d'autres domaines de fond qui sont essentiels pour réduire nos émissions de GES : covoiturage à encourager sur la commune, intervention du Maire auprès de la Métropole pour une meilleure coordination des transports en commun (en particulier les correspondances bus-train, qui relèvent d'horaires absurdes, l'accès des vélos dans le tram train etc, etc).

Voilà pourquoi, nous vous demandons, chers élus municipaux, la création d'une commission citoyenne consultative pour collaborer et soutenir les initiatives et décisions que vous prendrez face au dérèglement climatique.

Ce projet de lettre est à l'initiative de l'Association BGVB (Basse Goulaine Verte et Bleue), créée en 2023. Nous invitons toutes les associations et individus qui s'y reconnaissent à nous faire part d'éventuels ajouts ou à la signer dès maintenant en version papier (listing disponible) ou par internet sur notre site : <https://bassegoulaineverteetbleue.fr> ou par mail : contact@bassegoulaineverteetbleue.fr